

acto

SPÉCIAL
GUÊPES TOITURES
FRELONS & COMBLES



Détruit totalement tous les nids de guêpes et frelons.

Concept breveté N° 0755599

TOUTES SITUATIONS - Permet de détruire tous les nids de guêpes et frelons, même construits dans des lieux inaccessibles : combles, soupentes, gaines, murs, intérieurs de cloisons, faux plafonds, conduits de cheminées, sous les tuiles, coffres de stores, à l'intérieur de cavités...

FOUDROYANT - Dès le premier contact les guêpes et frelons sont foudroyés.

AUTOMATIQUE - Acto Guêpes, muni de son diffuseur spécial et du tube multi-jets, ne nécessite aucune présence pendant le traitement rendant ainsi possible son utilisation dans des conditions de sécurité optimales. 1 aérosol permet de traiter 1 nid.

MISE EN ŒUVRE :

Lire les instructions ci-jointes avant emploi.

Type de préparation : aérosol (AE) insecticide (TP18)

Composition (en % m/m) :

Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0,40 %

(1R)-trans-phénothrine (CAS n°26046-85-5) : 0,10 %

Pipéronyl butoxyde (CAS n°51-03-6) : 1,71 %

Propulseur ininflammable

N° de lot et date de péremption :
voir indications sur l'emballage



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Contient de l'acétone. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH208 Contient du (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

UFI : 7U00-T03K-1008-SHY3

GUEP 008

VOLUME NET :

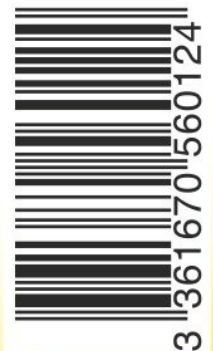
300ml **520**

SOJAM

2 Mail des Cerclades - CS 20808 Cergy

95015 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél. 01 34 02 46 60



17219

Info
utilisateurs

Les colonies de guêpes comptent de 200 à 6000 individus et construisent leur nid à l'intérieur de cavités : murs, conduits de cheminées, charpentes... Les colonies de frelons, moins fréquentes, mais extrêmement dangereuses, comptent jusqu'à 2000 individus et nidifient dans les murs et dans le sol. Acto Guêpes permet leur destruction dans des conditions de sécurité optimales.